

## AFFICHAGE EXTERNE

---

Titre :	Surveillant(e), classe II – Sur appel et bloc de travail
Secteur de travail :	Primaire, 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>e</sup> cycle
Supérieur immédiat :	Directeur de niveau
Horaire :	Du lundi au vendredi - Sur appel (sur demande et principalement de 16 h à 17 h) Du lundi au vendredi - Possibilité de bloc d'heure fixe de travail selon les besoins du Collège
Classe salariale :	Surveillant, classe II

---

### ■ SOMMAIRE

La personne titulaire de cet emploi est responsable de surveiller les élèves et appliquer les règlements du collège.

### ■ RESPONSABILITÉS ET TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

1. Adhère aux valeurs du projet éducatif du Collège Jean de la Mennais et en fait la promotion.
2. Exerce une surveillance des élèves en dehors des heures de cours, lors des absences d'enseignants et lors des sorties.
3. Voit à la sécurité des élèves et s'assure du respect des règlements selon les recommandations de son supérieur immédiat.
4. Dirige les élèves en appliquant les consignes relatives à la réglementation et participe au contrôle des absences.
5. Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur ou nécessité par ses fonctions.

### ■ EXIGENCES

#### *Scolarité et expérience*

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Expérience dans le milieu scolaire, un atout

#### *Aptitudes et qualités recherchées*

- Sens de l'observation
- Tact, diplomatie et habileté de persuasion
- Jugement

### ■ RÉMUNÉRATION

La rémunération correspond à la classe d'emploi « Surveillant, classe II », entre 20.55 \$ et 20.98 \$ de l'heure.

### ■ Entrée en fonction

Août 2020

### ■ Modalités de mise en candidature

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour cet emploi doit faire parvenir son curriculum vitae à Mme Joannie Stébenne à [stebennej@jdlm.qc.ca](mailto:stebennej@jdlm.qc.ca).

Le Collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.